

Appel de projets en art et mouvement pour une retraite cré-active

Introduction

À la retraite, les besoins, les aspirations et le mode de vie évoluent. Pourtant, un élément demeure essentiel : l'importance de rester actif — physiquement, socialement ainsi que sur le plan créatif et intellectuel. Encourager une vie active sous toutes ses formes ne répond pas uniquement à des objectifs de santé ; c'est aussi un geste posé en faveur de la dignité, de l'inclusion et de la valorisation de l'expérience citoyenne.

Dans le cadre de leur Entente de développement culturel, la MRC de Beauharnois-Salaberry et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield invitent les organismes communautaires, les associations sportives ainsi que les artistes et collectifs artistiques à développer une offre de cours destinée spécifiquement aux personnes retraitées, combinant de manière créative et innovante, les arts et l'activité physique.

Les projets proposés doivent placer l'artiste au cœur de l'expérience, faisant de la dimension culturelle le moteur de l'activité.

Exemples d'activités possibles

- Du yoga sur chaise où le mouvement des participant-es s'inscrit dans une chorégraphie participative conçue par l'artiste.
- De l'aquaforme où les rythmes, les interactions et le déroulement suivent une trame artistique dirigée par des percussionnistes.
- Une marche hebdomadaire où la progression du parcours est structurée autour d'un récit, d'une performance ou d'une création sonore originale.

Exemple non admissible

- Cours sportifs où l'artiste joue un rôle secondaire ou esthétique plutôt que créatif.

Objectifs

Placer la culture au cœur des activités destinées aux retraité-es

Offrir aux personnes retraitées une expérience culturelle vivante en remplaçant les contenus génériques, préenregistrés ou importés par des créations originales portées par des artistes locaux·ales.

Réduire les obstacles à l'accès à la culture

Faciliter la participation aux arts vivants en éliminant les obstacles courants — transport, coûts, méconnaissance — en intégrant les activités culturelles dans des environnements familiers et de confiance.

Donner une place centrale aux artistes dans la vie communautaire

Valoriser le rôle des artistes locaux·ales en leur offrant des occasions d'intervenir dans des espaces non traditionnels et en favorisant des partenariats durables intersectoriels.

Stimuler la création de nouvelles formes d'activités hybrides

Encourager le développement d'activités inédites combinant mouvement et arts vivants, où l'artiste joue un rôle essentiel et non accessoire, et où la dimension culturelle structure l'expérience.

Renforcer le lien social et prévenir l'isolement

Soutenir la création de nouveaux réseaux au moment de la retraite en proposant des activités de groupe qui deviennent de véritables lieux d'échange, d'inclusion et de partage, favorisant un fort sentiment d'appartenance à la communauté.

Maintenir la santé physique et mentale

Promouvoir une vie active grâce à des activités sportives, culturelles et sociales qui contribuent à prévenir les enjeux liés au vieillissement, à améliorer la mobilité, à soutenir l'équilibre, à stimuler les fonctions cognitives et à renforcer la vitalité.

Clientèles admissibles

Peuvent déposer un projet :

- Les organismes communautaires dûment constitués
- Les artistes et/ou personnes spécialisées et reconnues dans un sport et possédant minimalement une expérience d'animation

Exigences du projet

Les projets doivent :

- S'adresser spécifiquement aux personnes de 65 ans et plus
- Proposer un minimum de 5 rencontres avec les participant-es
- Se dérouler entre le 1^{er} juin et le 27 septembre 2026 inclusivement
- Avoir lieu dans l'une des municipalités de la MRC, soit dans les municipalités de Beauharnois, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka, Sainte-Martine et Saint-Urbain-Premier

Les activités qui auront lieu à Salaberry-de-Valleyfield seront financées grâce aux ententes de développement culturel de la MRC et de la ville; Les activités qui auront lieu dans les autres municipalités seront uniquement financées par l'entente de développement culturel de la MRC;..

- Être offerts gratuitement ou à faible coût

Les projets doivent également :

- Comprendre un volet culturel ET un volet sportif intégrés de manière cohérente :
 - Mettre de l'avant une pratique artistique professionnelle ou une démarche créative dirigée par un-e artiste ;
 - Proposer une expérience culturelle vivante, et non seulement un accompagnement ambiant ou décoratif.
- Impliquer minimalement : un-e artiste professionnel-le, responsable de la dimension culturelle du projet ; une personne qualifiée en animation sportive, pour soutenir la dimension physique de l'activité.

Modalités de financement

- L'Appel de projets en art et mouvement pour une retraite créative dispose d'une enveloppe globale de 40 000 \$.
- Un soutien financier pouvant atteindre 8 000 \$ par projet pourra être accordé.
- Le financement couvre principalement :
 - L'animation
 - Le matériel
 - La logistique
 - La promotion

Dépôt de la demande

Éléments à inclure dans la proposition :

- Description du projet
 - Démontrer clairement comment la dimension artistique est au cœur de l'activité
- Plan de cours, incluant :
 - une description détaillée des activités prévues (un minimum de 5 et un maximum de 12 rencontres)
 - un calendrier préliminaire
 - le(s) site(s) – intérieur ou extérieur – où se tiendront les activités
- Budget détaillé
 - Identifier les partenaires municipaux et communautaires s'il y a lieu et fournir des lettres de soutien
- Présentation de l'équipe
 - Animateur·trices sportif·ves, artistes, intervenant·es
 - CV des personnes-ressources
- Pour les organismes, fournir également :
 - Résolution autorisant la demande et mandatant une personne responsable pour signer les documents s'y rapportant
 - Lettres patentes de l'organisme ou copie de la demande acheminée au ministère pour un organisme « en voie d'incorporation » ou encore tout autre document démontrant l'existence de l'organisme
 - Liste complète des membres du conseil d'administration

Processus de sélection

Analyse des demandes

Un comité d'évaluation, composé de membres du Conseil de la culture de la MRC et d'une personne représentant le ministère de la Culture et des Communications, évaluera les projets à la lumière des critères énoncés ci-dessous :

Critères d'évaluation

- Cohérence en lien avec les spécificités de l'appel de projet
- Qualité, pertinence et originalité de la proposition
- Réalisme du budget et faisabilité logistique
- Retombées positives pour la clientèle visée et la communauté

Dépôt des projets

Les dossiers doivent être soumis au plus tard le dimanche 17 mai 2026 à l'adresse : culture@mrcbhs.ca

Toute question peut être adressée à :

Genevieve Belzile Champagne,

Chargée de projets pour le service de la culture de la MRC Beauharnois-Salaberry

projetsculturels@mrcbhs.ca